

DOSSIER DE PRESSE

Résultats de l'enquête sur

L'ÉTÉ DES JEUNES

Les conditions de travail des saisonniers

Le départ en vacances

Contact presse :

Florian MEYER

Tél. : 06 80 28 07 66 - 01 49 97 00 18

E-mail : florian.meyer@joc.asso.fr

JOC - BP 36 - 246, boulevard Saint-Denis - 92403 Courbevoie Cedex

<http://www.joc.asso.fr>



SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| ○ Pas de trêve estivale pour la précarité | 3 |
| ○ Les résultats de l'enquête sur l'été des jeunes | 4 |
| ○ Des Vacances Solidaires et Citoyennes | 8 |
| ○ Les propositions de la JOC | 10 |
| ○ Trois questions à Aurélie Cormerais | 11 |
| ○ Témoignages de saisonniers | 12 |
| ○ La JOC, c'est quoi ? | 13 |



Contact presse :

Florian MEYER

Tél : 06 80 28 07 66 - 01 49 97 00 18

E-mail : florian.meyer@joc.asso.fr

JOC - BP 36 - 246, boulevard Saint-Denis - 92403 Courbevoie Cedex

www.joc.asso.fr

« PAS DE TRÊVE ESTIVALE POUR LA PRÉCARITÉ »



Prendre des congés et partir quelques jours en vacances peut sembler facile et naturel pour tout le monde, ce n'est pourtant pas le cas. **Le thème du départ des jeunes en vacances est un sujet souvent oublié alors que c'est un facteur important d'épanouissement personnel.** À la JOC, nous pensons qu'il est indispensable de se préoccuper de l'été des jeunes, en particulier ceux de milieux populaires. Que font les 15-30 ans en juillet et en août ? Pourquoi certains ne partent pas en vacances ? Dans quelles conditions travaillent les saisonniers ? C'est à ces questions que notre enquête apporte des réponses. À l'aide de ces constats, nous souhaitons maintenant regarder en face la réalité parce qu'il n'y a malheureusement pas de trêve estivale pour la précarité.

Nous voulons élargir notre action pendant cette période. Depuis plus de 50 ans nous nous engageons auprès des saisonniers pour les soutenir et les informer sur leurs

droits. Une action essentielle à l'heure où seulement un jeune sur trois affirme connaître ses droits en tant que travailleur. **Tous les ans, des employeurs profitent de la mauvaise information des jeunes pour qui un job d'été est souvent le premier contact avec le monde professionnel.** Notre guide du saisonnier et les conseils qu'il comporte tentent de combler l'absence d'information pendant le parcours scolaire. Nous demandons également un renforcement des moyens de l'inspection du travail pour que les abus soient punis. Pour que les jeunes qui connaissent la galère toute l'année la quitte l'espace de quelques jours, nous mettons aussi en place plusieurs propositions. Elles ont toutes pour objectifs de les sortir de leur quartier et leur offre la possibilité de s'ouvrir aux autres, de se mettre au service de projets collectifs pour que la solidarité vive même pendant l'été. Préparation de camps, participation à un chantier ou organisation de sorties à la journée, les jeunes sont responsabilisés pour des projets dont ils sont acteurs. Ils deviennent pleinement citoyens.

Inès Minin

Présidente de la JOC

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR L'ÉTÉ DES JEUNES

40 % DES JEUNES NE PARTENT PAS TOUS LES ANS EN VACANCES

60,8 % des jeunes consultés seulement déclarent partir en vacances tous les ans ou presque. C'est ce que révèle l'enquête nationale sur l'été des jeunes menée par la JOC pendant l'été 2007. Les résultats montrent également que **17 % des 15-30 ans ne partent que rarement voire jamais en vacances**. Ces faibles taux s'opposent à ceux très élevés de l'importance des vacances : 92 % des sondés soulignent l'intérêt des vacances à leurs yeux. Ils ne sont que 7,2 % à ne pas leur accorder d'importance.

Les jeunes des cités partent moins en vacances

44,9 % des jeunes vivant dans une cité affirment partir tous les ans ou presque contre 63,6 % pour le reste des enquêtés. Ces jeunes partent en moyenne moins souvent en vacances que les autres, d'autant que 30 % d'entre eux disent ne partir que de temps en temps. Autre particularité, cette population part plus loin : 37,8 % parcourent plus de 1 000 km, contre 20,8 % pour les autres jeunes. Ce phénomène s'explique en partie par le nombre plus important de personnes issues de l'immigration et rejoignant leur pays d'origine. 72,2 % des jeunes des cités ont exercé une activité professionnelle pendant l'été, contre 62 % pour l'ensemble des sondés.

Une enquête réalisée par des bénévoles 895 jeunes âgés de 15 à 30 ans ont été interrogés pendant l'été 2007. Ce sont des bénévoles de la JOC qui ont réalisé cette enquête pendant leur temps libre. Ils sont allés à la rencontre des autres jeunes sur leurs lieux de travail ou de vacances. L'étude des résultats et l'analyse ont été réalisées par Émeline Rabin.

Un emploi mais pas de vacances

Chez les non-partants, l'une des principales causes invoquées est le manque de temps (54 %). Cela peut s'expliquer par la forte proportion de non-partants ayant travaillé pendant l'été : 76 % d'entre eux contre 57,5 % chez les autres. La seconde cause invoquée est le manque d'argent (44 %). Pourtant, chez ces derniers, un jeune sur cinq exerce un emploi. Les résultats font ressortir que **les jeunes qui ne vivent plus chez leurs parents sont proportionnellement moins partis en vacances en 2007 que les autres (37,5 % des jeunes décohabités contre 30,6 %)**. Cette catégorie de jeunes a également tendance à partir moins longtemps que ceux habitants encore chez leurs parents : 46,8 % partent entre une et deux semaines contre 55,8 % et 9,8 % partent plus de quatre semaines contre 20 %.



Contact presse :

Florian MEYER

Tél : 06 80 28 07 66 - 01 49 97 00 18

E-mail : florian.meyer@joc.asso.fr

JOC - BP 36 - 246, boulevard Saint-Denis - 92403 Courbevoie Cedex

www.joc.asso.fr

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR L'ÉTÉ DES JEUNES

Vivre des projets de solidarité

57,7 % des jeunes souhaitent consacrer leur été à partir en vacances et 24 % veulent pouvoir le destiner à leurs projets personnels. Face à ces désirs surtout orientés vers les loisirs et la détente, il est intéressant de noter les 22,5 % de personnes qui voudraient plutôt travailler. Ce chiffre s'explique en partie par l'obligation d'avoir un emploi saisonnier pour certains jeunes aux revenus modestes ou étudiants. **14,4 % des 15-30 ans interrogés aimeraient s'investir dans des projets de solidarité.**

Des Vacances Solidaires et Citoyennes

Parce que glander ou bosser ne sont pas les deux seules façons de passer ses vacances, la JOC veut valoriser et démocratiser l'organisation d'initiatives pendant l'été. L'association veut qu'un maximum de jeunes de milieux populaires puissent devenir acteurs de leurs vacances. Des jocistes vont à la rencontre des saisonniers pour les informer de leurs droits et passer des moments conviviaux avec eux. Ailleurs, des camps sont organisés. Ils offrent dépaysement, expérience de la vie en collectivité et responsabilisation dès la préparation. L'autre nouveauté du dispositif est l'ouverture d'un chantier solidaire. Des animations de quartiers ou des sorties à la mer sont aussi au programme.

Les chômeurs privés de vacances

Un chômeur interrogé sur deux est parti en vacances en 2007, un taux faible comparativement à celui des autres actifs (66,7 %). Pour ceux qui sont partis, les vacances ont duré en moyenne moins longtemps que le reste de la population : 31,1 % ne sont partis qu'une semaine ou quelques jours, contre 25,5 %. Parmi les personnes au chômage qui ne partent pas, la principale raison invoquée est le manque de moyens financiers : 70 % ont coché cette case contre 33 % pour le reste des actifs. Les chômeurs partent également moins régulièrement en vacances : 38,9 % affirment partir tous les ans ou presque contre 62,2 % pour le reste des enquêtés.

Partir en famille ou en entre amis

Parmi les jeunes qui partent en vacances, une majorité parcourt plus de 300 km pour atteindre leur lieu de villégiature (72 %). Pour un quart d'entre-eux, ce dernier se situe même à plus de 1 000 km. Il semble donc qu'une part non négligeable de jeunes interrogés sont partis à l'étranger.

60 % des jeunes sont partis avec leur famille ou leur conjoint. La place des amis est elle aussi très importante puisque 53 % des vacanciers enquêtés affirment être partis avec leurs copains.



Contact presse :

Florian MEYER

Tél : 06 80 28 07 66 - 01 49 97 00 18

E-mail : florian.meyer@joc.asso.fr

JOC - BP 36 - 246, boulevard Saint-Denis - 92403 Courbevoie Cedex

www.joc.asso.fr

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR L'ÉTÉ DES JEUNES

14 % DES SAISONNIERS CONSULTÉS N'ONT PAS DE CONTRAT DE TRAVAIL

14 % des saisonniers interrogés sont employés sans contrat et les heures supplémentaires de 25 % d'entre eux ne sont pas payées. La situation de ces jeunes est préoccupante alors que les jobs d'été sont généralement leur premier contact avec le monde professionnel. 62 % des 15-30 ans interrogés affirment avoir travaillé pendant l'été 2007, dont la moitié comme saisonniers, ce qui représente un tiers de la population enquêtée. Ils ont occupé des postes dans plusieurs domaines dont caissier ou vendeur (24 %), l'hôtellerie-restauration (18,6 %), l'animation (12,2 %) et le service à la personne (12,2 %). Un jeune sur dix n'a pas travaillé faute d'avoir trouvé un emploi.

Des logements trop chers l'été

Le repos hebdomadaire des saisonniers semble avoir été bien respecté dans l'ensemble même si 14 % des jeunes disent ne même pas

Le droit du travail est méconnu des 15-30 ans

Seulement un tiers des jeunes pensent très bien connaître leurs droits en tant que travailleurs. Ils sont 18 % à estimer ne pas bien les connaître, un chiffre qui laisse supposer un taux réel de personnes ayant des conditions de travail non conformes plus important que celui indiqué par l'enquête. La quasi-totalité des jeunes estimant ne pas bien connaître leurs droits ont moins de 23 ans (96 %).

Un job d'été pour vivre toute l'année 41,7 % des jeunes ont travaillé pendant l'été 2007 pour payer leurs charges et assurer financièrement leur quotidien (raisons « pour vivre » et/ou « pour payer mes études »). Pour 63,8 % des travailleurs estivaux leur activité professionnelle leur a permis de se faire de l'argent de poche. Le financement du permis de conduire est lui cité par 18,3 % des enquêtés. Plus d'un quart des 15-30 ans ayant travaillé l'ont fait pour acquérir une expérience professionnelle et éventuellement pouvoir rebondir par la suite.

avoir eu un jour de repos par semaine. 89,8 % des saisonniers estiment avoir de bonnes conditions de travail l'été. Ce chiffre est sans doute supérieur à la réalité à cause de la mauvaise connaissance des droits du travail chez les jeunes. À noter que **10 % des saisonniers estiment ne pas être correctement payés pour le travail effectué et 7 % n'ont pas assez d'argent pour vivre.** Un quart des enquêtés habitent à plus de 20 km de leur lieu de travail et 40 % à moins de 5 km. Même parmi ces derniers, la proportion de jeunes affirmant être loin de leur travail est importante ce qui semble mettre en évidence des difficultés de déplacement et de transport.

L'éloignement oblige plus d'un jeune sur cinq à trouver un logement proche de son emploi.

20,9 % d'entre eux estiment que se loger l'été coûte trop cher et 13,4 % disent ne pas avoir de bonnes conditions de logement.

Contact presse :

Florian MEYER

Tél : 06 80 28 07 66 - 01 49 97 00 18

E-mail : florian.meyer@joc.asso.fr

JOC - BP 36 - 246, boulevard Saint-Denis - 92403 Courbevoie Cedex

www.joc.asso.fr



RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR L'ÉTÉ DES JEUNES

Le plus efficace : le réseau

Seuls 10 % des saisonniers ont trouvé leur emploi grâce à des structures du type ANPE, Mission locale ou Point information jeunesse. Les autres ont eu recours à des connaissances au sein de leur famille et de leurs amis (55,4 %) ou à des contacts professionnels (13,1 %). Dans leurs recherches, **l'importance du niveau de rémunération est le critère qui a été pris en considération par le plus grand nombre de saisonniers (55,4 %)**. Les autres éléments qui comptent sont les conditions de travail (44,9 %), l'intérêt du métier (36,9 %) et le temps libre en dehors du travail (31,7 %).

Incompatibilité entre travail et loisirs

Les saisonniers sont dans l'ensemble assez satisfaits de leur environnement de travail. Deux tiers d'entre eux affirment rencontrer

une bonne ambiance et plus de la moitié se disent respectés dans leur emploi. Seuls 11,5 % des enquêtés déclarent que leur travail ne leur plaît pas, principalement dans le secteur de l'hôtellerie-restauration.

Pour 55,8 % des saisonniers, travail et loisirs sont relativement incompatibles. Ce constat est à mettre en relation avec le nombre important de jeunes qui affirment ne pas être partis en vacances par manque de temps. On remarque également que **ceux qui déclarent ne pas avoir de temps pour leurs loisirs sont à 82,2 % des jeunes ayant travaillé pendant plus d'un mois.**

Richard Dethyre, sociologue et auteur du livre *Avec les saisonniers*, réagit aux résultats de l'enquête

« Les saisonniers ne sont pas une population homogène. Il y a une grande différence entre ceux qui travaillent pour financer leurs études et ceux qui font les saisons depuis quinze ans. Dans tous les cas, on est loin des *"Bronzés font du ski"*. Les 14 % de jeunes qui travaillent sans contrat s'expliquent en partie par la situation du travail en France : les jeunes sont obligés d'accepter ce qu'on leur propose. Il faut ajouter également qu'il y a un réel problème de connaissance du droit du travail. Il faudrait envisager un enseignement de ces droits au lycée parce qu'aujourd'hui ce sont les associations qui jouent ce rôle. Il y a une rupture importante entre l'école et le monde du travail. Notre pays est malade de cela. Les difficultés rencontrées par les jeunes pour trouver leur job sont en partie dûes au fait que l'ANPE n'a pas d'obligation de résultat et qu'il n'y a pas de responsable de l'emploi en France. Dans ces conditions, les plus mal servis sont ceux qui ne disposent pas d'un bon réseau à travers leur famille ou leurs amis. Enfin, le système du droit chômage n'est pas adapté aux saisonniers. 400 000 d'entre eux travaillent chaque année dans le tourisme mais seulement 57 000 sont indemnisés. »

Contact presse :

Florian MEYER

Tél : 06 80 28 07 66 - 01 49 97 00 18

E-mail : florian.meyer@joc.asso.fr

JOC - BP 36 - 246, boulevard Saint-Denis - 92403 Courbevoie Cedex

www.joc.asso.fr



VACANCES SOLIDAIRES ET CITOYENNES

DES JEUNES ACTEURS DE LEURS VACANCES

Le dispositif Vacances Solidaires et Citoyennes comprend cinq initiatives pour les 15-30 ans. Elles ont pour objectif de favoriser et de valoriser l'organisation d'initiatives pendant l'été.

1 Des permanences pour informer et soutenir les saisonniers

Pour briser l'isolement et offrir un lieu d'information aux saisonniers, la JOC met en place huit permanences dans des villes touristiques en juillet et en août. L'association répond à un besoin d'accueil et d'information. Ces permanences proposent aux travailleurs saisonniers un lieu convivial pour rencontrer des jeunes et d'autres saisonniers, partager leurs expériences et les difficultés rencontrées. **Elles accueillent plusieurs milliers de saisonniers chaque année. Ce sont des bénévoles de la JOC qui assurent ces permanences pendant leur temps de vacances.** Ils sont à l'écoute des demandes, informent et accompagnent les saisonniers dans leurs démarches. Ils proposent une vraie expertise sur les droits du travail et les structures existantes : emploi, logement, syndicats... Pour les jeunes, un job d'été est souvent la première expérience professionnelle. Les conditions de vie et de travail auxquelles certains sont confrontés restent préoccupantes. Face à ces problèmes, la JOC

les encourage et les accompagne dans leurs actions. Elle cherche à les responsabiliser pour qu'ils s'impliquent personnellement dans leurs démarches et puissent défendre eux-mêmes leurs droits, que ce soit auprès des employeurs, de l'inspection du travail ou des syndicats.

Les huit permanences de l'été
Sables-d'Olonne, du 14 juillet au 30 août

La Baule, du 7 juillet au 22 août

Île-de-Ré, du 13 juillet au 13 août

Saint-Malo, du 21 juillet au 22 août

Côte Normande, du 5 juillet au 25 août

Berck, du 19 juillet au 17 août

Paris, du 14 juillet au 2 août

Lourdes, du 7 juillet au 24 août



+ d'infos sur vacances.joc.asso.fr

2 Des camps à préparer soi-même

« Des liens très forts se sont créés et nous sommes revenus encore plus motivés, » s'enthousiasme Béatrice, jeune Lyonnaise partie en camp avec la JOC l'été dernier. Canal du Midi en vélo, randonnée itinérante... **Les camps ne se résument pas à de la consommation d'activités. Pendant ces séjours solidaires et engagés, l'accent est porté sur l'implication des jeunes dans l'organisation.** Cette expérience de vie en collectivité est très prometteuse. Gaétan, de Thiers (63), a participé à la préparation d'un camp : « J'ai eu envie d'organiser ce séjour parce qu'on n'en a pas l'occasion ailleurs, ça m'a plu d'avoir des responsabilités. »



Contact presse :

Florian MEYER

Tél : 06 80 28 07 66 - 01 49 97 00 18

E-mail : florian.meyer@joc.asso.fr

JOC - BP 36 - 246, boulevard Saint-Denis - 92403 Courbevoie Cedex

www.joc.asso.fr

VACANCES SOLIDAIRES ET CITOYENNES

3 Des initiatives locales pour se retrouver

Deux heures, une journée ou un week-end, les initiatives locales menées par la JOC n'ont qu'une seule règle : allier simplicité et convivialité. **Une sortie à la mer, une balade à vélo ou une soirée crêpes suffisent pour retrouver ses copains, fuir le métro-boulot-dodo et sortir du quartier.** À Saint-Omer, les jocistes ouvrent les portes de leur local tous les mercredis de l'été, à Laval ils organisent une randonnée et à Caen les jeunes sont invités à aller à la mer chaque dimanche. Des Vacances Solidaires et Citoyennes c'est aussi ça, passer un moment à plusieurs pour s'évader du quotidien, pour rire, pour bronzer.

4 Près de Limoges, un chantier solidaire

Grande première : la JOC ouvre cet été son premier chantier solidaire. Il aura lieu à Drouilles, près de Limoges, dans une ancienne ferme appartenant au mouvement. Du 18 au 29 août, des jeunes vont se relayer pour réhabiliter ce lieu propice aux vacances : parc, étang, calme... Le chantier solidaire fait cohabiter activités de détente, rénovation du patrimoine de la JOC et vie en collectivité. **Les jeunes prêts à tenter l'aventure feront l'expérience de vacances en quatre dimensions : personnelle, collective, citoyenne et chrétienne.** Ce premier chantier solidaire en appelle d'autres dans les années à venir.

5 L'Université d'été pour allier détente et réflexion

Pour préparer sa prochaine campagne sur l'accès à la culture et aux loisirs, la JOC organise une Université d'été du 9 au 14 juillet à Zuydcoote (59). Ouvert à tous les 20-30 ans, ce rendez-vous a pour objectif de créer des actions susceptibles d'être menées pendant l'année avant le rassemblement national de 2009. **Le programme allie détente et réflexion, il prévoit en particulier des activités de loisirs.** Pour que tous ceux qui souhaitent participer en aient la possibilité, une formule week-end est proposée.

Contact presse :

Florian MEYER

Tél : 06 80 28 07 66 - 01 49 97 00 18

E-mail : florian.meyer@joc.asso.fr

JOC - BP 36 - 246, boulevard Saint-Denis - 92403 Courbevoie Cedex

www.joc.asso.fr



LES PROPOSITIONS DE LA JOC

Pour les vacances des jeunes

■ **Une meilleure information sur les dispositifs mis en place pour les jeunes.** Les 15-30 ans ignorent souvent les moyens mis à leur disposition pour occuper leur été, faute d'information efficace et à leur portée. Il est nécessaire de faire en sorte que le message parvienne à tous.

■ **La mutualisation et la généralisation des initiatives mises en place par les collectivités locales.** Il existe déjà localement des solutions pour faciliter l'accès aux vacances et aux loisirs pour les jeunes (bons de transport...), elles doivent être proposées à tous les jeunes, où qu'ils vivent.

■ **Permettre l'autonomie des jeunes face au départ en vacances.** C'est l'objectif qui doit être atteint pour que le départ en vacances ne dépende plus des moyens financiers des jeunes ou des ressources de leurs parents.

Pour le travail saisonnier

■ **La formation des jeunes au droit du travail dès le lycée.** À aucun moment de leur parcours scolaire les jeunes ne reçoivent d'informations sur leurs droits en tant que travailleurs alors que c'est souvent pendant l'été de fin de première ou de terminale, qu'ils ont leur premier contact avec le monde professionnel. Les cours d'ECJS (Éducation civique juridique et sociale) doivent réellement aborder ces questions.

■ **La création de maisons des saisonniers pour les informer sur le logement, la santé, la formation, les droits du travail...** Ces maisons devront également rassembler dans un même lieu les services de l'État et assurer une présence des syndicats. Leur but est aussi de rompre l'isolement vécu par les saisonniers.

■ **L'augmentation des moyens de l'inspection du travail l'été** pour qu'elle renforce sa présence sur les sites touristiques pendant la saison afin d'assurer que les droits de chacun soient respectés.



Contact presse :

Florian MEYER

Tél : 06 80 28 07 66 - 01 49 97 00 18

E-mail : florian.meyer@joc.asso.fr

JOC - BP 36 - 246, boulevard Saint-Denis - 92403 Courbevoie Cedex

www.joc.asso.fr

TROIS QUESTIONS À...

« MÊME AVEC PEU D'ARGENT IL EST POSSIBLE DE FAIRE QUELQUE CHOSE DE SON ÉTÉ »



Aurélie Cormerais est responsable du dispositif Vacances Solidaires et Citoyennes au sein de la JOC.

En quoi l'enquête conforte-t-elle les revendications de la JOC ?

Quand 14 % des saisonniers travaillent sans contrat et qu'un quart n'est pas rémunéré pour ses heures supplémentaires, c'est qu'il y a un vrai problème de connaissance du droit du travail. **Les jeunes ont besoins d'être formés dès le lycée parce que connaître leurs droits leur sera utile dès leurs premiers pas dans le monde professionnel pendant leur job d'été.**

Ces chiffres montrent aussi que l'inspection du travail a besoin de moyens supplémentaires en été pour faire respecter ces droits. Le faible taux de jeunes qui partent en vacances

chaque année prouve qu'il faut faire quelque chose pour qu'ils vivent un meilleur été.

Qu'est ce que vous souhaitez permettre aux jeunes pendant cette période ?

Nous ne voulons plus que des jeunes restent deux mois chez eux sans rien faire. Nous pensons qu'ils sont capables de se prendre en main et que **même avec peu d'argent il est possible de faire quelque chose de son été.** Parmi les 15-30 ans, beaucoup ont envie de se sentir utiles et nous souhaitons leur permettre de vivre un été solidaire et citoyen. Avec la JOC, ils peuvent préparer un camp ou une initiative locale pour eux et leurs copains du quartier. D'autres s'engagent dans les permanences saison.

Quel sont les objectifs de ces permanences ?

Tout d'abord l'entraide : les jeunes au service des jeunes ! C'est une démarche primordiale dans notre mouvement, d'être au service des copains qui vivent des situations que nous vivrons peut-être un jour. Les permanences saison ont aussi un rôle de revendication. **Elles sont l'implantation qui permet une vision réelle des situations des saisonniers de moins de 30 ans en France.** Elles permettent donc de changer des choses, de porter des convictions auprès d'instances locales ou nationales. Au moins, les saisonniers voient que tout le monde ne les laisse pas tomber !

PAROLES DE SAISONNIERS

« On devait manger les restes du restaurant des vacanciers »

Anaïs, 18 ans, étudiante. L'été dernier, j'ai travaillé pendant trois semaines dans le village de vacances de Piriac-sur-Mer (44) en tant qu'animatrice stagiaire. C'était la partie pratique de mon Bafa. Pour s'occuper des enfants, il y avait trois animateurs et trois stagiaires. **Nous faisons le même travail que les titulaires du Bafa mais nous n'avons pas été payés.** Chaque jour nous avions sept heures d'animation. Le reste du temps nous devons être présents, en particulier pour les soirées où on nous demandait de faire preuve d'initiative. Pendant ces trois semaines, le centre était tenu de nous loger et de nous nourrir. **Pour les repas on nous servait les restes de la veille ou de l'avant-veille du restaurant des vacanciers.** On a même eu à manger de l'andouillette qui datait d'une semaine !

« Stagiaire et sans rien gagner de l'été, je me suis installé en indépendant »

Thomas, 23 ans, étudiant en informatique. Au cours de l'été 2006, j'ai effectué un stage non rémunéré dans **une entreprise qui faisait payer mes services plein pot aux clients, alors que j'étais de la main-d'œuvre gratuite pour elle.** J'apprenais des choses en lien avec mes études, mais je me suis aussi rendu compte que je pourrais très bien me lancer tout seul. Après quelques commandes non déclarées, je me suis dit que ce serait mieux de m'installer en indépendant, même pour trois mois. Le bouche-à-oreille a très bien fonctionné : **l'an passé j'ai travaillé tout l'été à mon compte en proposant des tarifs très inférieurs au marché, mais rentables pour moi.** Seul bémol, les clients sont parfois mauvais payeurs quand ils sont face à quelqu'un de jeune. Mais l'expérience reste très concluante et cet été je recommence !

Quinze conseils pour les saisonniers
Face au manque d'information des saisonniers, la JOC tente d'assurer le service minimum. Elle vient de réaliser un mini-guide qui contient 15 conseils pour bosser cet été. On y trouve tout ce qu'il faut savoir pour travailler dans de bonnes conditions et sans se faire abuser. Le livret est gratuit. Il est possible d'en commander auprès de la JOC ou de le télécharger sur vacances.joc.asso.fr.



Contact presse :

Florian MEYER

Tél : 06 80 28 07 66 - 01 49 97 00 18

E-mail : florian.meyer@joc.asso.fr

JOC - BP 36 - 246, boulevard Saint-Denis - 92403 Courbevoie Cedex

www.joc.asso.fr

LA JOC. C'EST QUOI ?

La JOC, c'est la Jeunesse Ouvrière Chrétienne : une association de 10 000 garçons et filles de milieux populaires âgés de 15 à 30 ans. Ensemble, ils discutent, réfléchissent et agissent pour avoir prise sur ce qu'ils vivent et changer ce qui ne va pas autour d'eux et dans la société. Les initiatives qu'ils mènent touchent à toutes les dimensions de leur vie : boulot, fric, logement, santé, loisirs... Avec 120 fédérations locales, la JOC est la seule association nationale de jeunes de milieux populaires. Elle est gérée et animée par les jeunes eux-mêmes.

Les 15-30 ans n'ont pas délaissé l'engagement. Leur intérêt pour le monde qui les entoure est réel, même si leur manière de s'investir n'est pas celle de leurs aînés. Ils cherchent à vivre concrètement leurs aspirations et leurs envies de solidarité. Grâce à leur action au sein de ce mouvement de jeunesse et d'éducation populaire, les jeunes acquièrent des compétences utiles dans leur vie professionnelle et citoyenne. La JOC est un lieu de rencontres et d'échanges.

Fidèles aux 80 ans d'histoire de leur association, les membres de la JOC vont à la rencontre de jeunes des quartiers populaires, de ceux qui sont en précarité ou se sentent proches de leurs problématiques. Des jeunes d'origines et de cultures différentes s'y côtoient. En leur permettant d'appartenir à un groupe et d'aboutir dans leurs projets, elle

cherche à développer l'épanouissement personnel et à souligner la valeur de chacun.

Mouvement chrétien, la JOC accueille des jeunes de tous horizons, quelles que soient leurs convictions. En leur proposant la foi chrétienne, elle les invite à s'interroger sur leurs convictions religieuses. Cette identité pousse la JOC à défendre et à remettre au centre l'Homme et les valeurs de paix, de tolérance. Elle s'inscrit dans une perspective démocratique et laïque.

Quelques dates

1927 – Création de la JOC en France.

1938 - La JOC compte 90 000 adhérents en France.

1955 - La JOC est cofondatrice des foyers de jeunes travailleurs. La première permanence pour les saisonniers ouvre ses portes.

1966 - Développement des permanences pour aider les saisonniers, qui sont majoritairement jeunes, à obtenir des conditions de travail décentes.

3 mai 2003 – 20 000 jeunes au rassemblement national « Bercy Ensemble ».



Contact presse :

Florian MEYER

Tél : 06 80 28 07 66 - 01 49 97 00 18

E-mail : florian.meyer@joc.asso.fr

JOC - BP 36 - 246, boulevard Saint-Denis - 92403 Courbevoie Cedex

www.joc.asso.fr